



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

installation des jeunes agriculteurs

Question au Gouvernement n° 626

Texte de la question

INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Leclabart, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Claude Leclabart. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculteur pendant quarante-trois ans, toujours sensible à l'installation des jeunes, je retrouverai l'ensemble de la profession agricole à partir de samedi au Salon de l'agriculture. En amont de cet événement, le Président de la République recevra demain, en milieu de journée, 1 000 jeunes agriculteurs de moins de trente-cinq ans, qui, installés l'an dernier, représenteront l'ensemble des productions et l'ensemble de nos territoires. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Notre pays est un grand territoire agricole, le premier d'Europe, et ce territoire fait partie intégrante de notre patrimoine et de notre culture. Dans un contexte où seuls deux départs à la retraite sur trois sont compensés et où le nombre d'exploitations a été divisé par deux en vingt ans, le soutien à l'installation de jeunes agriculteurs doit permettre d'assurer le renouvellement des générations et constitue un enjeu majeur pour le maintien d'une agriculture performante et durable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée, dans des territoires ruraux vivants.

C'est notre souveraineté alimentaire et l'aménagement du territoire qui sont en jeu. Plusieurs outils sont mobilisés afin d'accompagner ces jeunes, notamment la dotation jeune agriculteur, mise en œuvre dans le cadre du second pilier de la Politique agricole commune – PAC. Il est aujourd'hui indispensable de leur proposer des solutions adaptées, notamment pour un meilleur accès au foncier. Préparer leur avenir doit être un choix encouragé, soutenu par l'État et l'ensemble des acteurs des territoires. Le projet de loi issu des États généraux de l'alimentation, que nous examinerons bientôt, est la première étape de la politique du Gouvernement et de la majorité pour aider nos jeunes agriculteurs.

Je ne doute pas, monsieur le ministre, de vos capacités à faire bouger les choses ; aussi convient-il de rassurer nos jeunes agriculteurs et de leur redonner espoir et confiance en l'avenir. Alors que la France a perdu le quart de ses exploitations agricoles en dix ans, comment le Gouvernement souhaite-t-il mieux aider la nouvelle génération à s'installer ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Je connais, monsieur Leclabart, votre détermination sur ce sujet et la connaissance que vous en avez, puisque vous êtes vous-même exploitant agricole. Vous l'avez dit, demain, le Président de la République réunira 1 000 jeunes agriculteurs, qui ont fait le choix courageux de s'installer, faisant un pari sur l'avenir de la ferme France.

Pourquoi ce choix ? Parce que notre agriculture, dans les années à venir, sera confrontée à un certain nombre de défis qu'il nous faudra relever collectivement, un renouvellement inédit des générations s'imposant sur l'ensemble de notre territoire. Pour y parvenir dans les meilleures conditions, notre ministère travaille, aux côtés des régions, sur deux volets stratégiques : celui de la formation initiale et continue, bien entendu, et celui de l'aide à l'installation et à l'investissement.

Je suis pleinement mobilisé, vous le savez, pour renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Cela passe par la valorisation des métiers et des filières de l'enseignement professionnel, et ce dès le secondaire. Notre agriculture est multiperformante : nous devons aussi le faire savoir.

J'ai lancé vendredi dernier, avec mon collègue Bruno Le Maire, le vaste chantier de la concertation sur la fiscalité agricole, afin de donner davantage de visibilité à l'ensemble des entrepreneurs du monde agricole et de renforcer le cadre juridique qui leur est applicable, en vue de faciliter la transmission et la reprise des entreprises.

Ce sujet majeur, enfin, sera l'un des grands enjeux de la négociation de la future PAC. Je porterai haut et fort, à cette occasion, la position de la France. Nous souhaitons en effet que la PAC aide notre jeunesse agricole et défende les intérêts de la ferme France.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Stéphane Travert, ministre . Nous nous battons, nous sommes mobilisés sur ce sujet, et je sais que nous pouvons compter sur vous. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leclabart](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 626

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2018](#)